

Chartres, le 19 novembre 2025



Le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres,

Vu la décision de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres, en date du 19 août 2025 portant ouverture du concours externe sur titres technicien(ne) supérieur(e) hospitalier(e) de 2ème classe dans la spécialité « techniques biomédicales »

DÉCIDE

Article 1 : La composition du jury est fixée comme suit :

Monsieur Olivier FALANGA, Directeur de la Direction des Relations Humaines aux Hôpitaux de Chartres, président ;

Monsieur Philippe DARNAUDET, Directeur de site du Centre Hospitalier de Nogent le Rotrou ;

Madame Elisa GREGOIRE, Ingénieure hospitalière biomédicale au Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans ;

Monsieur Philippe BARBARA, Technicien Supérieur Hospitalier de 1re classe du Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans

Madame Céline CONDETTE, Responsable mastère spécialisé équipements biomédicaux - Enseignante génie biologique, Université de Technologie de Compiègne

Article 2 : Le Directeur des Relations Humaines est chargé de l'exécution de la présente décision.

P/ Le Directeur-Adjoint chargé
De la Direction des Relations Humaines,
Par délégation la Responsable du Développement Social



Bérengère TALMANT